

Vos questions / nos réponses

une escalade fulgurante

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/04/2011 16:45

bonjour, je fais appel à vous, car mon neveu agé de 14 ans boit presque tous les week end, il fume du cannabis (mais je ne connais pas sa consommation actuelle) et j'ai appris dernièrement par une amie qu'il vendait aussi du cannabis.cette année il a été déscolarisé pendant 4 mois et a eu diverses ennuis avec la police suite à des dégradations sur la voie public. ses parents séparés depuis 11ans sont totalement dépasser (insultes, violence). évidemment il est toujour dans le déni quand on en parle tous les deux, que puis-je faire pour l'aider, il est l'ombre de lui-même, donner moi des pistes, des conseils, j'ai peur que la situation s'aggrave,aidez-le, aidez-nous, merci par avance

Mise en ligne le 27/04/2011

Bonjour,

Bien que ne connaissant pas totalement les fréquences de consommation de votre neveu, le fait qu'il soit en difficulté ne semble faire aucun doute. Sa période de déscolarisation, "ses ennuis avec la police", ainsi que les relations violentes qu'il a avec ses parents sont autant de signes qui peuvent laisser penser qu'il vit une certaine forme de mal-être.

L'une des possibilités pour l'aider peut être de tenter de parler de la nature de sa souffrance qui est à la base des signes que vous décrivez. Face aux difficultés que cela peut représenter, tant pour vous que pour ses parents, sachez qu'il existe des lieux, gratuits et confidentiels, où il est possible de recevoir une écoute, voire des conseils.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'une structure où une équipe composée entre autre de médecins, d'un psychologue, d'infirmiers ainsi que d'une assistante sociale, est à votre disposition, ainsi qu'à celle de ses parents. Cela peut permettre d'aborder avec eux vos inquiétudes, mais aussi éventuellement d'envisager des solutions afin d'aider votre neveu.

De plus, si vous souhaitez aborder la situation plus en détail, n'hésitez pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800.23.13.13, 7jrs/7, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Douar Nevez à Vannes

6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h45 - 17h30, Mardi : 8h45 -13h45 /17h à 19h, Mercredi de 8h45 à 15h30, Jeudi : 8h45 - 18h00, Vendredi : 8h45-16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez vous. Consultation à la Maison des Adolescents/ tous les mercredi de 10h à16h sur rendez-vous ainsi qu'à la Mission locale : tous les lundi après-midi (prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40)

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis tous les jours de 9h30 à 13h00

Voir la fiche détaillée